AR PREFECTURE

006-210600110-20200724-04-DE Recu le 29/07/2020



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT DE NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>N° 04 – BUDGET GENERAL – EXERCICE 2020 – DECISION MODIFICATIVE</u> N° 1 : INSCRIPTIONS ET TRANSFERTS DE CREDITS

> Séance Publique Ordinaire du 24 JUILLET 2020 A 10 heures 30 dans la salle du Conseil Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS: M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Charlotte MARC, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, Mme Marie Anne SYLVESTRE, M. Douglas MARTIN.

<u>PROCURATIONS</u>: M. Grégory PETITJEAN à M. Patryk OCHOCINSKI, M. Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, Mme Sophie REID à Mme Sylvie REVERDY, Mme Carolle LEBRUN à Mme Arzu-Marie PANIZZI, Mme Alexandra CANAL à Mme Charlotte MARC, M. Gérald MARIN à Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER à M. Douglas MARTIN.

QUORUM: 14 PRESENTS: 20 VOTANTS: 27

Secrétaire: M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 16 juillet 2020

AR PREFECTURE

006-210600110-20200724-04-DE

Regu le 29/07/2020



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2020

IV - BUDGET GENERAL - EXERCICE 2020: DECISION MODIFICATIVE Nº 1: **INSCRIPTIONS ET TRANSFERTS DE CREDITS**

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, expose ce qui suit :

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-11.

VU le budget primitif de l'exercice 2020 adopté,

Attendu qu'il convient d'ajuster le budget communal au plus près des résultats des opérations budgétaires,

Attendu qu'il convient d'inscrire des crédits pour allouer une subvention complémentaire à la Commission Syndicale Saint Jean-Beaulieu afin de régulariser des écritures d'amortissements,

Attendu qu'il convient de transférer des crédits au chapitre 67, afin de procéder à des exonérations de redevances dans le cadre du COVID19,

J'invite votre Assemblée à adopter les modifications budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
INSCRIPTIONS DE CREDITS						
65	657358	Subvention de fonctionnement	REEL	ADMINISTRATION GENERALE		70 000.00
70	70321	Droits de stationnement	REEL	ADMINISTRATION GENERALE	35 000,00	70 000,00
73	7364	Produits des jeux	REEL	ADMINISTRATION GENERALE	35 000,00	
				TOTAL FONCTIONNEMENT	70 000,00	70 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT TRANSFERTS DE CREDITS **OPERATIONS NON** 67 6718 Autres charges exceptionnelles 10 000,00 **VENTILABLES** OPERATIONS NON 022 022 Dépenses imprévues REEL -10 000,00 **VENTILABLES** TOTAL FONCTIONNEMENT 10 000,00 -10 000,00

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

- adopte les propositions de son rapporteur.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire Roger ROUX

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat chargé du contrôle de la légalité et de sa publication,